



Collège Henri Dheurle
9 rue Pierre de Coubertin
33260 LA TESTE DE BUCH
Tél : 05 57 52 55 20

ANNEE SCOLAIRE 2021-2022

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
En visio-conférence

SEANCE N° 3 ORDINAIRE EXTRAORDINAIRE

Mardi 8 février 2022 de 18 h 00 à 20 h 10

Date de convocation : lundi 31 janvier 2022

Quorum : 15

Nombre de membres présents : 19

Présidente : Mme SÉRÉ, Principale

Secrétaire de séance : M. Agulian



Mesdames, Messieurs
les membres du Conseil d'Administration

Objet : Conseil d'administration – CONVOCATION
2021-2022 – Séance N°3



Collège Henri Dheurle

9 rue Pierre de Coubertin

33260 LA TESTE DE BUCH

Téléphone : 05.57.52.55.20

*Adresse électronique :
0330129L@ac-bordeaux.fr*

**La
Principale**

Pièce jointe :

PV du CA du 23 novembre 2021

Je vous informe que le conseil d'administration se réunira, en séance ordinaire, le

Mardi 8 février 2022 à 18 h 00 en visio conférence

Je vous prie de bien vouloir assister à cette réunion.

Ordre du jour :

- 1/ AFFAIRES RELATIVES AU FONCTIONNEMENT DE L'ETABLISSEMENT**
 - (vote) Approbation du PV du CA du 23 novembre 2022
 - (vote) Financement du voyage à Verdun : part des familles
 - (vote) Financement du voyage à Miramont de Guyenne: part des familles
- 2/ AFFAIRES RELATIVES AUX ACTES BUDGETAIRES ET FINANCIERS**
 - (vote) Décision budgétaire modificative
- 3/ AFFAIRES RELATIVES A L'ACTION EDUCATRICE**
 - (vote) Emploi de la DGH (Dotation Globale Horaire)
- 4/ QUESTIONS DIVERSES**

A déposer par voie numérique sur l'adresse mail du secrétariat
ce.0330129L@ac-bordeaux.fr au plus tard le **vendredi 4 février 2022**
à 15 heures

SIGNALE : si le quorum (15 membres) ne devait pas être atteint, le CA se réunirait le **mardi 1^{er} mars 2022 à 18 h 00**
et délibérerait valablement quel que soit le nombre des membres présents.

Cordialement



Année scolaire 2021 – 2022
Conseil d'administration n°3 du 8 février 2022 en visio conférence

TITULAIRE	EMARGEMENT	SUPPLEANT	EMARGEMENT
Mme SERE Isabelle	<input checked="" type="checkbox"/>		
Mme BERNADET Marie	<input checked="" type="checkbox"/>		
Mme DE DIEGO Mélanie	<input checked="" type="checkbox"/>		
M. THIBAUT Francis	Excusé		
M. DAVET Patrick (CD33)			
Mme ANTOUN May (CD33)	Excusée		
Mme SECQUES Geneviève (Mairie)	<input checked="" type="checkbox"/>		
Mme DEVARIEUX Isabelle (COBAS)	Excusée		
M. DUCHEZEAU Boris(Service jeunesse)	<input checked="" type="checkbox"/>		
Personnalité qualifiée entreprise			
M. DELIGEY David	<input checked="" type="checkbox"/>	Mme CLERE LAUZELY Alice	
Mme SOURGET Christelle	<input checked="" type="checkbox"/>	Mme BERDOT Laurence	
M. PASTOUREAU Bruno	<input checked="" type="checkbox"/>	Mme MADIOR Cécile	
Mme SEGONZAC Gabrielle	<input checked="" type="checkbox"/>	Mme O'DRISCOLL Brigitte	
M. AGULIAN Charles	<input checked="" type="checkbox"/>	M. RAT Geoffroy	
Mme HIRIGOYENBERRY Sophie	<input checked="" type="checkbox"/>	M. TASTET Eric	
M. BARET Christophe	<input checked="" type="checkbox"/>	Mme BARRIERE Sonia	
M. MANIER Sébastien	Excusé	Mme AZEVEDO Fatima	
Mme ZELSKI Sonia		Mme POSADA Rose	
Mme BELLOQC Geneviève	<input checked="" type="checkbox"/>	Mme LUIS COSTA REGO Paula	
Mme ROUFFARTE Stéphanie	<input checked="" type="checkbox"/> départ 19 h 00	Mme GOMEZ Juliette	<input checked="" type="checkbox"/>
Mme PRISCA Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/> 18 h 10	Mme MOUSSE Alexa	
Mme DERON Olivia	<input checked="" type="checkbox"/> 18 h 30	Mme PICARD Laure	
Mme PRATS SOLER Nelly		M. VERGNES Bruno	
Mme MATHIEU Maéva	<input checked="" type="checkbox"/>	Mme RUÉ Laetitia	<input checked="" type="checkbox"/>
Mme LOUBERE Clotilde		M. CLAVERIE Bruno	
M. BOUYROUX Nicolas			
M. CHAMBFORT HABOUCHI Yanis		M. FINARDI Mehdi	
Mlle FLEURY Lola		Mlle CAVALIÉ Julie	
Mlle PRIVAT Jade		M. MARTIN Léo	<input checked="" type="checkbox"/>

Ordre du jour :

- (vote) Approbation du CA du 23 novembre 2021

1/ **AFFAIRES RELATIVES AU FONCTIONNEMENT DE L'ETABLISSEMENT**

- (vote) Financement du voyage à Verdun : part des familles
- (vote) Financement du voyage à Miramont de Guyenne : part des familles

2/ **AFFAIRES RELATIVES AUX ACTES BUDGETAIRES ET FINANCIERS**

- (info) Décision budgétaire modificative

3/ **AFFAIRES RELATIVES A L'ACTION EDUCATRICE**

- (info) Emploi de la DGH (Dotation Globale Horaire)
- Bilan des stages

4/ **MOTION présentée par l'équipe éducative**

5/ **QUESTIONS DIVERSES :**

- Trop d'heures de retenues pour non port du masque (sanction punitive inefficace)
- Certains professeurs refusent de laisser les enfants sortir pour se moucher ou boire ou conseillent pour un rhume de rester chez eux
- Des adultes portent mal le masque
- Pourquoi l'allègement des régimes à la restauration n'est-il pas possible ?

Mme Séré présente l'ordre du jour et fait état en préambule de la situation sanitaire liée à la Covid dans l'établissement depuis le 3 janvier 2022 :

325 élèves ont été atteints par la Covid, 20 enseignants, 6 AED, 3 AESH et 8 agents techniques ont été absents soit parce qu'ils étaient positifs soit pour garder leurs enfants, entraînant de nombreuses difficultés dans l'établissement (distribution de repas froids durant 4 jours, 3 jours sans agents technique de cuisine, vie scolaire en sous effectif durant 6 semaines...)

Ce jour, on amorce la décrue avec 37 élèves absents et seulement 3 cas positifs.

Cette situation et ces absences ont des retentissements sur le niveau scolaire des élèves, on veillera à adapter les évaluations, les bulletins ne seront pas rédigés de la même manière que d'habitude afin de tenir compte de ces discontinuités de présence et de travail.

Un professeur loue l'atmosphère de camaraderie qui a régné entre les élèves pour le suivi des cours et des devoirs, remarque tempérée par Mme Séré et une représentante des parents d'élèves qui ont observé une mise en place du tutorat inégale en fonction des classes.

Ensuite, Mme Séré présente le bilan des stages effectués en entreprise qu'elle a souhaité maintenir en dépit de la situation sanitaire.

Elle tient à remercier l'équipe des professeurs principaux de 3^{ème} et Mme Zelski pour l'organisation et le suivi de ces stages. Seulement 3 entreprises n'ont pu prendre nos élèves dont le SDIS qui a interrompu un stage avant la fin à cause de cas positifs au sein des salariés.

21 élèves sur 200 ont eu la covid sur la période de stage, 13 stages ont été reportés sur la semaine des vacances de février, 9 élèves ne feront pas de stage cette année.

Ce manque de stage ne doit pas être un frein pour l'oral du DNB qui peut porter sur des thèmes libres ou sur le parcours culturel, choix qui peut être plus valorisant que la classique présentation du rapport de stage.

(vote) - Approbation du PV du conseil d'administration du 23 novembre 2021

Adopté par

VOTANTS : 19

CONTRE :

ABSTENTIONS :

POUR : 19

1/ AFFAIRES RELATIVES AU FONCTIONNEMENT DE L'ETABLISSEMENT

Mme Séré souhaite maintenir l'organisation des voyages malgré cette période peu propice aux déplacements au regard du bien être que les élèves peuvent en retirer et dans la mesure où les adultes sont volontaires.

- (vote) Financement du voyage à Verdun de 5 jours et 4 nuits du mardi 5 au samedi 9 avril 2022:

64 participants dont 4 accompagnateurs pour un montant total de 18 209.80€
Part des accompagnateurs : 284.50€
Aide de la mairie : 16.45 € par famille
Part des familles : 268.08€

Le voyage concernera les classes de 3C et 3G.

Adopté par

VOTANTS : 19	CONTRE :	ABSTENTIONS :	POUR : 19
---------------------	-----------------	----------------------	------------------

- (vote) Financement du voyage à Miramont de Guyenne de 4 jours et 3 nuits du mardi 7 juin au vendredi 10 juin 2022

63 participants dont 4 accompagnateurs pour un montant total de 15397.20€
Part des accompagnateurs : 977.60€
Aide de la mairie : 16.45 € par famille
Part des familles : 227.95€

Le centre de Miramont de Guyenne est un centre spécialisé autour de formations linguistiques. Les élèves y pratiqueront diverses activités toutes en anglais. Ce voyage concerne des élèves de plusieurs niveaux. Une assurance annulation de la MAIF a été contractée pour obtenir un remboursement en cas de défection et un rapatriement si une situation de Covid est rencontrée sur place.

Adopté par

VOTANTS : 19	CONTRE :	ABSTENTIONS :	POUR : 19
---------------------	-----------------	----------------------	------------------

Arrivée de Mme Deron.

2/ AFFAIRES RELATIVES AUX ACTES BUDGETAIRES ET FINANCIERS

(info) Décisions budgétaires modificatives :

DBM 13 : constatation des variations de stock 2021
SI-SF= 3092.00€

DBM 14 : reconstitution des frais scolaires au réel de fin d'année 2021

DBM 15 : ouverture de crédit pour un reliquat de DSM (Dotation Spéciale de Maintenance) 2020 non budgétisé

Mme De Diego précise que du 1^{er} janvier au 8 février, 507 remises d'ordre ont été effectuées en raison des cas positifs, cela correspond au nombre de journée de cantine remboursées, soit une perte de 7154€.

3/ AFFAIRE RELATIVE A L'ACTION EDUCATRICE

- (info) Emploi de la DGH (Dotation Globale Horaire) 2022-2023

La DGH est présentée pour information car le CTSD a voté contre et se réunira à nouveau le 28 février. La remontée des BMP (Blocs de Moyens Provisoires) devant être faite pour le 11 février, pour plus de transparence Mme Séré souhaitait informer l'équipe pédagogique en conseil pédagogique et les membres du CA des informations qu'elle allait transmettre à la DSDEN. La répartition de la DGH sera votée lors du CA du mois de juin.

La DGH 2022-2023 est calculée sur les effectifs de début 2022, actuellement 814 élèves. La prévision d'effectifs remontée à la DSDEN est de 815 élèves l'année prochaine mais celle-ci a programmé 800 élèves. Cela n'entraîne pas de fermeture de divisions et maintient les 7 niveaux, en revanche cela pose à nouveau la question de la densité des classes qui approcherait des 30 élèves dans tous les niveaux. Les seuils au-delà desquels des classes pourraient être ouvertes sont fixés, en moyenne, à 28 élèves en 6^{ème} et 30 en 5-4 et 3e.

Nous devons 26 h / semaine aux élèves sur 28 divisions. A cela s'ajoute 3 h 00 d'autonomie pour les divisions à utiliser selon le choix de l'établissement et sa stratégie :

- Soit par du dédoublement et donc des heures en groupes à effectif réduit
- Soit par des options : bilangues, latin, grec.

Quant à l'Ulis, elle dispose d'un forfait de 21h plus 3 h de bonification réinjectées dans les heures d'autonomie déjà mentionnées.

Il existait aussi un volet d'heures dites « Autres moyens ». Cela s'élevait à 7 h 25 en 2021. Ces heures permettait de financer l'allemand ou le latin/grec. Or, le Rectorat n'avait pas prévu de reconduire ces moyens. Cependant, Mme Séré précise qu'une négociation en cours a déjà permis d'aboutir à 2h sur les 7,25 initiales, et qu'elle se poursuit pour les 5,25 h restantes

Mme Séré rappelle que concernant le vote qui aura lieu en juin, il portera sur les choix d'autonomie et sur la répartition mais pas sur le montant total de la dotation. Cependant, elle évoque la possibilité pour les membres qui n'y seraient pas favorables de déposer une motion. Avec la réduction de ces moyens alloués, se dresse le constat d'un financement par l'établissement de certaines matières sur la marge d'autonomie alors même que l'effectif est en augmentation.

Concernant l'emploi de la DGH, Mme Séré pose comme principe directeur une volonté d'éviter les surhoraires, c'est-à-dire toute heure qui s'ajouterait aux 26h « dûes » à chaque élève et hors grille horaire officielle. Cependant, évidemment, ce seuil peut être dépassé en cas d'option facultative choisi par un élève (ex : latin/grec, bilangue). Cette stratégie doit permettre de récupérer plus d'heures afin de dédoubler plus souvent et créer des conditions favorables à plus de différenciation pédagogique.

Aussi, il sera procédé aux modifications suivantes :

- Suppression des sur horaires en langues en 6^{ème} bilangues, et ainsi on respecte le texte officiel sur la classe bilangue (= 6h de langue), on réinjecte ces moyens en anglais sur les « détriements » 5^{ème} et 4ème.
-
- Suppression du sur horaire en latin en 5ème. Cette heure est reversée en français pour du soutien et de l'aide aux élèves en difficultés. Maintien du sur horaire en espagnol dans les 2 classes de 3^{ème} bilangues.
- Suppression du sur horaire en Histoire Géographie en 6^{ème}, moyens réinjectés sur le niveau 3^{ème} pour un surhoraire : Préparation au DNB et à la méthodologie de travail en lycées.

Mme Séré donne un délai de 2ans pour une réflexion avec l'équipe d'HG et le corps d'inspection sur la question du programme de 3^{ème} difficile à terminer et la nécessité d'un surhoraire.

- Détriplements sur le niveau 5^{ème} en TECHNO + SVT + ANGLAIS
 - Détriplements sur le niveau 4^{ème} : TECHNO + PHYSIQUE CHIMIE + ANGLAIS
 - Dédoublément de tout le niveau en 5^{ème} et 4^{ème} en français. Auparavant pas de dédoubléments dans les classes bilangues, ce qui n'est pas réglementaire (arrêté du 16 juin 2017 : la répartition entre les enseignements complémentaires est déterminée par l'établissement en fonction des besoins des élèves accueillis et du projet pédagogique de l'établissement. Elle est identique pour tous les élèves d'un même niveau.)
 - Poursuite de la répartition des bilangues sur 4 divisions en 4^{ème} à la suite de cette année en 5^{ème}. Donc, fin de l'entresoi des bilangues qui « enfermait » les élèves dans la même classe durant 4 ans. Cela pourrait être plus équitable et plus sain. Les bons élèves sont dispatchés sur différentes classes.
 - Maintien du financement de la 6^{ème} arts et théâtres en anglais en 6ème, de PIX, et du sur horaire en espagnol en 3èmes bilangues.
-
- En maths et en français, nous obtenons donc un maintien des moyens dédoublés hebdomadaires. Se pose alors la question de la manière dont ces dédoubléments peuvent contribuer à s'attaquer au problème des élèves en difficultés sur tous les niveaux ainsi qu'au suivi et à l'approfondissement pour des élèves qui ont des facilités.
-
- Principes du détriement :
 - 2 classes divisées en 3 groupes entre 18 et 20 élèves.
 - 3 enseignants alignés dans EDT de chaque discipline sur 3 créneaux horaires dans la semaine.

Contrainte : Les professeurs doivent enseigner dans les 2 classes. Suggestion de la principale : les groupes peuvent être constitués en accord avec les 3 enseignants de manière à faire des regroupements par niveaux de compétences entre les 2 classes pour renforcer efficacité de l'intervention en groupe à effectifs réduits.

Cette proposition de répartition est un compromis entre :

- préserver des dispositifs destinés aux élèves endurents, curieux intellectuellement et répondant à la demande sociale de certains parents : les bilangues, LV2 allemand, les options de 6^{ème}, le latin et le grec.
- et maintenir ou augmenter le nombre de disciplines ayant des groupes à effectifs réduits : anglais pour l'expression orale.
- Il faudra avoir une vigilance accrue pour le niveau 4^{ème} l'an prochain qui va être plus chargé en effectif et sur lequel on pourra concentrer des moyens supplémentaires : devoirs faits et accompagnement éducatif (en fonction des enveloppes).

Impact sur les besoins par discipline : Création de BMP

- Baisse du besoin en SVT : création d'un CSD de 6h. Pas assez d'HSA pour permettre une répartition de services.

- Baisse du besoin en science physique : création d'un BMP de 6h ou demande d'un professeur stagiaire alternant 6h au lieu d'un stagiaire 9h en accord avec les collègues.
- Baisse du besoin en technologie : création d'un CSD de 6h au lieu de 4h en appariement avec le collègue Marie Bartette
- Maintien ou augmentation du besoin dans les autres disciplines : Lettres, maths, musique, arts plastiques, anglais, espagnol,
- Création d'un BMP ou alternants 6h en EPS.

- Remarque :
- Cible d'HSA fixée par la DSDEN : 8.5% est non atteinte.
- Taux d'HSA CLG : entre 7.9% et 8%

- Info : les temps partiels peuvent désormais toucher des HSA. Paru au JO en octobre 2021.

- Il reste 1h non distribuée sur la DGH. Quel choix ?

Remarques sur la présentation de la répartition de la DGH

Un représentant des professeurs fait remarquer que le calcul de la DGH est en deçà de la réalité, sans tenir compte des spécificités de la commune très attractive et dotée de la base de Cazaux qui induit des mouvements importants, sans compter la construction de logements neufs.

Une représentante des parents souligne que 27-28 voire 30 élèves par classe, c'est déjà trop.

(Départ de Mme Rouffarte à 19 h 00).

Un professeur regrette la non prise en compte des problèmes de sécurité notamment dans les classes de technologie où l'on devrait accueillir 20 élèves contre 30 actuellement.

Un professeur ajoute que si l'on répartit les classes bilangue sur 4 classes, l'hétérogénéité sera telle que l'on ne pourra plus parler de bilangue.

Autre difficulté évoquée par les enseignants, le manque d'attractivité du collège si l'on supprime ces classes bilangues qui attirent de bons élèves. Ne serait-ce pas une vitrine du collège à maintenir ?

Mme Séré répond que les 2 classes de 6^{ème} bilangues sont maintenues, et propose de réunir les élus FCPE et les enseignants en groupes de travail pour évoquer cette situation et recueillir les demandes des parents.

COLLEGE HENRI DHEURLE PREVISION DES BESOINS RENTREE 2022

	Horaires	ULIS	LETTRES	LCA	HG-EMC	ANGLAIS	ESPAGNOL	ALLEMAND	MATHS	SVT	PHYSIQUE/ CHIMIE	TECHNOLOGIE	ART/PLA	EPS	MUSIQUE	
6A	29		5,5	0	3	4,5	0	0	5	2	1	2	1	4	1	
6B	30		5,5	0	3	4,5	0	0	5	2	1	2	1,5	4	1,5	
6C	30		5	0	3	3,5	2,5	0	5	2	1	2	1	4	1	
6D	30		5	0	3	3,5	2,5	0	5	2	1	2	1	4	1	
6E	29		5,5	0	3	4,5	0	0	5	2	1	2	1	4	1	
6F	29		5,5	0	3	4,5	0	0	5	2	1	2	1	4	1	
6G	29,5		5,5	0	3	5	0	0	5	2	1	2	1	4	1	
5A	28,25		5	1	3	3,25	2,5	0	4	1,75	2	1,75	1	3	1	
5B	30,75		5	0	3	3,25	2,5	2,5	4	1,75	2	1,75	1	3	1	
5C	28,25		5	0	3	3,25	2,5	0	4	1,75	2	1,75	1	3	1	
5D	28,25		5	0	3	3,25	2,5	0	4	1,75	2	1,75	1	3	1	
5E	28,25		5	0	3	3,25	2,5	0	4	1,75	2	1,75	1	3	1	
5F	28,25		5	0	3	3,25	2,5	0	4	1,75	2	1,75	1	3	1	
5G	29		5	0	3	3,5	2,5	0	4	2	2	2	1	3	1	
4A	28,75		5	1	3	3,25	2,5	0	4	1,5	1,75	1,75	1	3	1	
4B	32,25		5	2	3	3,25	2,5	2,5	4	1,5	1,75	1,75	1	3	1	
4C	27,75		5	0	3	3,25	2,5	0	4	1,5	1,75	1,75	1	3	1	
4D	27,75		5	0	3	3,25	2,5	0	4	1,5	1,75	1,75	1	3	1	
4E	27,75		5	0	3	3,25	2,5	0	4	1,5	1,75	1,75	1	3	1	
4F	27,75		5	0	3	3,25	2,5	0	4	1,5	1,75	1,75	1	3	1	
4G	28,5		5	0	3	3,5	2,5	0	4	1,5	2	2	1	3	1	
3A	29,5		4,5	1	4	3	2,5	0	4	1,5	1,5	2	1	3	1,5	
3B	33		4,5	2	4	3	2,5	2,5	4	1,5	1,5	2	1	3	1,5	
3C	29,5		4,5	0	3,5	3	3	0	4	1,5	1,5	2	1	3	1,5	
3D	28,5		4,5	0	3,5	3	3	0	4	1,5	1,5	2	1	3	1,5	
3E	28,5		4,5	0	4	3	2,5	0	4	1,5	1,5	2	1	3	1,5	
3F	28,5		4,5	0	4	3	2,5	0	4	1,5	1,5	2	1	3	1,5	
3G	28,5		4,5	0	4	3	2,5	0	4	1,5	1,5	2	1	3	1,5	
ULIS	21	21	0													
TOTAL élèves	835	21	139	7	90	97	58,5	7,5	119	47,5	44	53	28,5	91	32	
CHORALE	2														2	
UNSS	15													15		
ARE autres	8		0	1	0	0	1	0	0,5	3,5	2	0	0	0	0	0
H postes actuelles supp	797,5		126	9	81	90	51	7,5	108	51	36	54	34	96	33	
remarques																
TP 9H																
TP 10H																
TP 16H																
TP 15H																
TOTAL dhg	860	21	139	8	90	97	58,5	7,5	119,5	51	46	53	28,5	106	34	
HSA+CS	62,5		13	-1	9	7	8,5	0	11,5	0	10	-1	-5,5	10	1	
CSD OU DECH	18									6		6	6			
STAG SH																
BMP+créal+ poste	6									6						
CSR	6													6		
HSA	68,5		13	-1	9	7	8,5	0	11,5	6	4	5	0,5	4	1	
HP codé par dhg	770,5		126	9	81	90	51	7,5	108	45	42	48	28	102	33	
APPARIEMENT EPLE																
TALX HSA	8,0															
										alternant ?					alternant ?	

PREVISIONS EFFECTIFS		
STRUCTURE IDENTIQUE A 2021		
	DSDEN	Etablissement
6ème	188	198
5ème	198	198
4ème	202	209
3ème	200	200
ULIS	14	12
TOTAL	800	815

CALCUL DGH DSDEN		
	2022	2021
26H / DIVISION	725	723
AUTONOME DIVISION	84	84
ULIS	21	21
UNSS	15	15
LABO	5	5
CHORALE	2	2
BONIFICATION	3	3
AUTRES MOYENS	2	7,25
TOTAL	860	865,25

4/ MOTION devant initialement être présentée par l'équipe éducative :

MOTION DES PERSONNELS ENSEIGNANTS
COLLEGE HENRI DHEURLE

Le deuxième poste en documentation est supprimé depuis septembre 2021.

Les conséquences sont nombreuses :

- accès restreint pour les élèves avec un CDI fermé un jour et demi par semaine,
- suppression des cours d'Initiation à la Recherche Documentaire sur l'année,
- séances pédagogiques, projets et partenariats limités...

C'est tout le fonctionnement de ce lieu qui est remis en question.

Un deuxième poste de documentaliste est une nécessité pour un collège de plus de 800 élèves.

Pas de commentaire car oubli de présentation, très mauvaises conditions matérielles de la visio conférence ayant fortement ralenti et perturbé le suivi du CA.

5/ Questions diverses des parents d'élèves :

- Certains parents s'interrogent sur la quantité de retenues données aux élèves pour non-port du masque. Ne serait-ce pas une sanction punitive inefficace, exagérée, disproportionnée ?

Réponse : *16 retenues ont été données depuis le 3 janvier, ce qui ne semble pas très important. Qui plus est, ce sont souvent des élèves déjà réprimandés pour non respect du protocole sanitaire qui font l'objet d'heures de retenues.*

- Certains professeurs refuseraient de laisser les enfants sortir pour se moucher ou boire ou conseilleraient aux élèves, même pour un rhume, de rester chez eux. Des adultes porteraient mal le masque. Qu'en est-il ?

-

Réponse : *Tous les personnels essaient de travailler dans les meilleures conditions possibles en respectant au maximum les gestes barrières, la contamination se fait plus à l'extérieur de l'établissement qu'à l'intérieur.*

- Pourquoi l'allègement des régimes à la restauration n'est-il pas possible ?

Réponse : *Il a été procédé à 507 remises d'ordre depuis le mois de janvier à la demande des parents. Nous suivons les directives départementales sans y déroger, nous ne pouvons pas créer de nouveaux statuts de régimes DP.*

Une représentante regrette que le département n'écoute pas les demandes des parents qui souhaiteraient une gestion plus souple de la cantine avec la possibilité de manger quand on le souhaite.

Mme Séré souligne le faible prix du forfait cantine annuel qui ne permet pas des remises d'ordre à la demi-journée. Une parente d'élève ajoute qu'en achetant des tickets on arrive à une certaine souplesse.

La séance est levée à 20 h 10 après de multiples interruptions de réception et d'émission pour les membres du CA en visio conférence.